



AFFICHE DE RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
(Article 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune de JARZE VILLAGES se réunira à la salle Louis Touchet en séance ordinaire **le lundi 2 mars 2026 à 20H30.**

ORDRE DU JOUR

1 – FINANCES

- 1-1 Application de la fongibilité des crédits pour le Budget Primitif 2026
- 1-2 Vote des taux de fiscalité 2026
- 1-3 Vote des subventions 2026
- 1-4 Vote du Budget Primitif 2026
- 1-5 Participation aux frais de scolarité des élèves de Jarzé Villages scolarisés à Marcé pour l'année scolaire 2025/2026
- 1-6 3 RD'Anjou : convention d'occupation du domaine public de Point d'apport volontaire sur la commune
- 1-7 Avenant n°1 à la convention signée avec Meldomys pour la location de la Maison de Santé

2 – INFORMATIONS DIVERSES

- 2-1 Bilan de fonctionnement de la Maison de Santé
- 2-2 Frelons asiatiques

Fait à JARZE VILLAGES, le 26 février 2026

Le Maire, Elisabeth MARQUET.

